

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE VIOHALCO SA

Bruxelles, le 26 septembre 2016

Les informations reprises ci-dessous constituent une information réglementée telle que définie par la Loi du 2 août 2002 et l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

ANNONCE

Le vendredi 23 septembre 2016 et le lundi 26 septembre 2016, les conseils d'administration (i) de la société anonyme belge Cenergy Holdings SA, une filiale non cotée de Viohalco SA (ci-après "**Cenergy Holdings**"), et (ii) des sociétés holdings grecques liées à Viohalco, Corinth Pipeworks Holdings S.A. (ci-après "**Corinth Pipeworks Holdings**") et Hellenic Cables Holdings S.A. (ci-après "**Hellenic Cables Holdings**"), cotées sur la bourse d'Athènes (« **Athex** »), ci-après collectivement dénommées les « **Sociétés Absorbées** », et ensemble avec Cenergy Holdings, les « **Sociétés fusionnantes** », ont décidé de procéder à une opération de fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings et Hellenic Cables Holdings par Cenergy Holdings, conformément aux articles 772/1 et suivants du code belge des sociétés, à la loi grecque 3777/2009 en conjonction avec la loi grecque codifiée 2190/1920, qui transposent la Directive 2005/56/EC du Parlement Européen et du Conseil du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux (ci-après, la « **Fusion** »). Cenergy Holdings et les Sociétés Absorbées sont des sociétés sans activité de production.

Suite aux décisions qui précèdent, les conseils d'administration des sociétés fusionnantes ont approuvé le projet commun de fusion transfrontalière, la nomination de la société RSM Grèce S.A. en qualité de conseiller financier chargé d'établir la valorisation de ces dernières, et la désignation de la société d'audit « Mazars Advisory Services » en tant qu'expert commun indépendant.

La Fusion transfrontalière se basera sur la valeur comptable des sociétés fusionnantes et l'état comptable intérimaire au 31 juillet 2016, conformément aux dispositions applicables des législations belge et grecque.

En conséquence de la Fusion transfrontalière, les actionnaires des Sociétés Absorbées échangeront leurs actions par des actions de Cenergy Holdings, qui seront, préalablement à la fusion, admises et cotées sur Euronext Brussels et sur l'Athex. Les ratios d'échange d'actions proposés entre Cenergy Holdings et chacune des Sociétés Absorbées sont les suivants :

- 1:1 pour Corinth Pipeworks Holdings, i.e. il est proposé que les actionnaires de Corinth Pipeworks Holdings échangent une de leurs actions contre une action dans Cenergy Holdings ; et
- 0,447906797228002:1 pour Hellenic Cables Holdings, i.e. il est proposé que les actionnaires d' Hellenic Cables Holdings échangent 0,447906797228002 de leurs actions contre une action dans Cenergy Holdings.

La réalisation de la Fusion est soumise à l'approbation des assemblées générales des actionnaires de toutes les sociétés fusionnantes, et à l'accomplissement de toutes les formalités légales.

L'opération devrait être finalisée dans le courant du mois de décembre 2016.

Les termes d'échange de la fusion transfrontalière seront disponibles en temps voulu sur les website des sociétés fusionnantes en application des dispositions légales belges et grecques.

La fusion transfrontalière permettra à Corinth Pipeworks Holdings et Hellenic Cables Holdings de consolider leur levier de financement et leurs efforts de sensibilisation des entreprises, et de procurer ainsi aux sociétés industrielles sous-jacentes en Grèce et à l'étranger un parrainage solide et de référence fiable lorsqu'elles répondent à des appels d'offres pour des projets internationaux exigeants ou lorsqu'elles cherchent à accéder au financement international restreint. En tant que société cotée en bourse, à Bruxelles et à Athènes, la Société présentera à la communauté internationale des investisseurs l'occasion d'investir dans un segment d'activités prometteur dans des conditions de grande visibilité et de contrôle renforcé. La capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers internationaux contribuera à consolider les acquis des sociétés industrielles grecques sous-jacentes et à garantir des emplois à long terme pour leur main-d'œuvre hautement qualifiée. Elle contribuera également à renforcer leur compétitivité et à confirmer leurs perspectives de développement et d'investissement.

À propos de Viohalco

Viohalco est une société à portefeuille basée à Bruxelles qui participe au capital social de plusieurs sociétés métallurgiques en Europe. Avec des sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, en Australie, en Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de l'aluminium, du cuivre, de câbles, de l'acier et de tubes en acier, générant un chiffre d'affaires annuel de 3,3 milliards d'euros. En outre, Viohalco et ses sociétés possèdent des biens immobiliers importants en Grèce. Certaines de ces propriétés ont été réaménagées en tant que projets de développement immobilier. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consulter sur notre site Web à l'adresse www.viohalco.com.

*